

**D**ANS LE DOSSIER DES RETRAITES, la question du financement revient sans cesse.

Un certain nombre de propagandistes du conflit actuel, pouvoir exécutif en tête, martèlent que le déficit prévisible à brève échéance imposerait de nouveaux sacrifices... pour les salarié·e·s, cela va de soi !

Selon eux, c'est ce qui justifierait la mise en place d'un âge pivot (ou d'équilibre, cela revient au même) reculant l'âge réel et effectif où on pourra partir à la retraite à **64 ans et même au-delà**.

En réalité, il existe bien d'autres moyens d'assurer le financement de nos retraites. Si le gouvernement ne les évoque pas, c'est qu'il a un unique credo : l'ultra libéralisme le plus débridé et le plus injuste.

Précisons d'abord que le déficit annoncé de 12 milliards d'euros en 2025 (en fait, entre 7,9 et 17,2 selon les hypothèses) est issu du dernier rapport du Conseil d'orientation des retraites (le COR) de novembre 2019.

Or, celui-ci a été réalisé à la demande expresse du ministère du Budget et à partir d'éléments communiqués par lui.

Sur les paramètres imposés par le Budget, deux points résultent de choix politiques concernant directement la Fonction publique : **la suppression de 110 000 emplois et le gel de la valeur du point d'indice jusqu'en 2022 inclus**.

Cet élément très important rappelé, venons-en aux pistes possibles pour accroître les recettes de nos régimes de retraite.

Au niveau interprofessionnel, la CGT a déjà avancé plusieurs propositions crédibles et pertinentes : fin des exonérations de cotisations sociales dont bénéficient les entreprises et qui ont fait la preuve... de leur totale inefficacité, politiques pour baisser véritablement et durablement le chômage, etc.

**Sur le strict plan de la fonction publique, des pistes complémentaires méritent d'être avancées.**

### CRÉATIONS D'EMPLOIS

Au lieu de procéder à de nouvelles et catastrophiques suppressions d'emploi, la CGT propose de retenir un scénario tout à fait différent :

– La création de **200 000 emplois d'ici à 2022** sur les trois versants de la fonction publique.

La satisfaction de cette revendication permettrait :

– De faire face aux besoins du service public qui souffre cruellement de sous-effectif dans de nombreux secteurs au détriment des usager·es·s et des conditions de travail ;

– De faire **reculer le chômage d'environ 0,7 point** par de l'emploi stable en lieu et place de la recrudescence actuelle des CDD ;

– D'accroître les ressources de la retraite de **4,3 à 4,8 milliards** d'euros.

## AUGMENTATION DES SALAIRES

A contrario du gel interminable et injuste de la valeur du point, la CGT propose une **revalorisation de celle-ci de 1,5 % par an de 2020 à 2025.**

Cette exigence est tout à fait raisonnable puisqu'elle correspond à l'inflation prévisible sur cette période.

Pour notre organisation syndicale, elle est même loin d'être suffisante puisqu'elle laisserait de côté les nécessaires rattrapages des pertes antérieures.

Quoi qu'il en soit, cette augmentation rapporterait

– De **6,2 à 6,8 milliards d'euros supplémentaires pour le financement des retraites.**

## ÉGALITÉ SALARIALE FEMME-HOMME

Le président de la République a beau avoir déclaré la question de l'égalité femme-homme grande cause nationale, les discriminations que subissent les femmes sont bien loin d'être résorbées.

Pour la CGT, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes est **une exigence incontournable.**

Or, si les 3,5 millions de femmes qui travaillent dans la fonction publique voyaient leurs traitements bruts mis au même niveau que celui de leurs collègues masculins, ce sont

– Entre **4,5 et 4,8 milliards d'euros** qui viendraient abonder les recettes des retraites.

Au total donc, avec ces trois mesures spécifiques à la fonction publique, ce sont entre **15 et 16,4 milliards d'euros supplémentaires pour nos retraites.**

## QUELQUES PRÉCISIONS UTILES

Il y a une forme de paradoxe, et pour tout dire de malhonnêteté, à présenter le déficit de nos systèmes de retraite — déficit, on vient de le voir, parfaitement résorbable — comme un gouffre apocalyptique et insoutenable.

En effet, il est sans doute bon de rappeler que les dividendes versés par les entreprises du **CAC 40 ont, en 2019, battu tous leurs records ! 60 milliards d'euros** versés à des actionnaires le plus souvent fortunés à l'extrême, c'est plus de 3 fois le fameux déficit...

**On n'a pas vu que cela préoccupait nos chers gouvernants !**

Par ailleurs, travailler plus longtemps, c'est non seulement une régression sociale, mais c'est également un coût pour les retraites.

Il faut rappeler que, entre 2013 et 2016, d'après les chiffres de la Caisse nationale d'assurance maladie, le **montant des arrêts maladie a augmenté de 13,4 % du fait de la présence plus importante des plus de 60 ans sur le marché du travail.**

Enfin, **le régime universel par points va conduire à transférer entre 25 et 30 milliards d'euros du budget de l'État sur la Sécurité sociale et le secteur privé.**

Un tour de passe-passe dont ne se vantent pas les libéraux au pouvoir !

**Non seulement, la question du déficit est résolue mais les mesures qui seraient prises apporteront de la justice sociale et du positif pour le service public.**